BIENVENUE A NYONS

Petit guide pratique pour votre installation





SOMMAIRE

Nyons en quelques mots P1
Vos élus P3
Découvrir Nyons P5
Vos démarches administratives P7
Réseaux de distribution P8
Enfance, jeunesse et éducation P9
Action sociale et santé P11
Sécurité et prévention P13
Urbanisme et travaux P17
Propreté et gestion des déchets P19
Mobilité et transports P21
Culture et manifestations P23
Sport et loisirs P25
Emploi et formation P27
Restons en contact



LE MOT DU MAIRE

« Chers nouveaux Nyonsais,

Au nom du conseil municipal et de l'ensemble des agents communaux, je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à Nyons.

Que vous soyez venu pour un projet professionnel, pour rejoindre vos proches ou simplement séduit par la douceur de vivre de la Drôme provençale, vous avez choisi un territoire où la lumière, le patrimoine naturel, les marchés et nombreuses festivités rythment le quotidien.
Avec ses 6 794 habitants, notre dynamique commune a su garder une taille humaine : ici, on se salue, on se connaît, on s'entraide.

Ce guide a été pensé pour faciliter votre installation. Il contient un certain nombre d'informations pratiques qui vous permettront de découvrir les ressources disponibles sur notre territoire dans des domaines aussi variés que l'éducation, l'action sociale, la sécurité, la propreté... J'espère que vous y trouverez tous les renseignements dont vous aurez besoin.

Notre équipe s'engage chaque jour pour préserver la qualité de notre cadre de vie, soutenir les commerces et l'activité locale, et accompagner chacune et chacun, de l'enfance jusqu'à l'âge avancé.

Nous serons heureux de vous accueillir lors des nombreuses manifestations municipales annuelles ou à l'occasion d'une rencontre dédiée aux nouveaux arrivants. Votre regard neuf sur notre commune nous intéresse : partagez avec nous vos idées et vos attentes !

Je vous souhaite une très belle installation parmi nous.

Christian TEULADE
Maire de Nyons

NYONS EN QUELQUES MOTS

Un peu d'histoire

Des découvertes archéologiques semblent montrer que la région de Nyons a été peuplée à partir de l'époque néolithique (3500 avant J.C). Plus tard, une présence grecque est attestée par des fragments de céramiques importées et fabriquées dans le pays. L'influence romaine se traduit par la multiplication d'établissements agricoles dont on retrouve les traces dans les champs. Le petit bourg de Noiomagus est la capitale de la tribu voconce des Noiomagenses. Il se trouve sur la voie romaine reliant Vaison à Luc.

Après les invasions germaniques du V^e^ siècle puis sarrazines du VIII^e^ au X^e^, s'installe le système féodal. Nyons fait partie du royaume de Bourgogne rattaché à l'Empire germanique. L'éloignement des empereurs favorise l'ascension de seigneurs locaux, les barons de Mévouillon puis de Montauban sous la protection duquel se place en 1206 la prieure de l'important couvent de Saint Césaire fondé à Nyons au VI^e^ siècle.

Au début du XIV^e^ siècle, les Baronnies de Montauban et de Mévouillon passent sous l'autorité des Dauphins du Viennois.
La cité connaît, durant le XIV^e^ siècle, une grande prospérité dont témoigne l'édification des Halles (place du Dr Bourdongle) et du Pont Roman. Les Guerres de Religion font de Nyons une importante place forte protestante, ce qui explique la construction vers 1580 d'une citadelle dominant la rive gauche de l'Eygues (elle est détruite en 1633 sur ordre de Louis XIII).

Lors de la Révolution, Nyons devient le chef-lieu de canton puis chef-lieu de district en 1790. C'est le Consulat de Bonaparte qui en fait un chef lieu d'arrondissement.



Nyons dans les grandes lignes

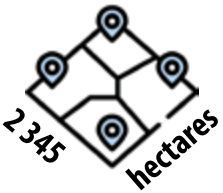
Au Sud du département de la Drôme, un peu à l'écart de la vallée du Rhône, à 250 m d'altitude, la ville de Nyons jouit d'un climat particulier qui lui vaut le surnom historique de « Petit Nice ».
Sur les bords de la rivière Eygues et le long de la Sauve, la ville de Nyons est entourée de moyennes montagnes.

Dans son berceau entouré d'oliviers, Nyons, ville de près de 7 000 habitants, bénéficie d'un climat privilégié (hiver doux, faible taux d'humidité (siccité), abscence de vent et tout particulièrement du Mistral). Sa situation géographique, son « oliveraie la plus septentrionale d'Europe », la richesse de son patrimoine historique et la diversité de ses animations festives et patrimoniales, contribuent à sa renommée grandissante.

Nyons, Sous Préfecture de la Drôme, est également le bourg centre de la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale. Elle fait partie du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

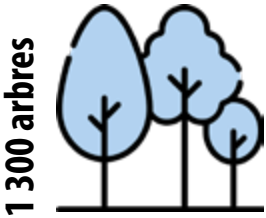
Quelques chiffres









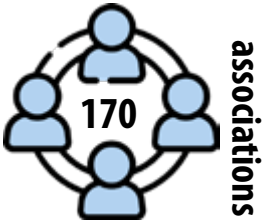














** source INSEE*

VOS ÉLUS

Le Secrétariat général de la mairie est à votre disposition pour faciliter votre mise en relation avec les élus de la ville de Nyons.

CONTACT : 04 75 26 50 07 / i.boschian@nyons.com



Christian TEULADE
Maire de Nyons



Aurélie LOUPIAS
1ere adjointe



Pascal LANTHEAUME
2e adjoint



Blandine ALVAREZ
3e adjointe



Bruno EYSSERIC
4e adjoint



Martine BERGER-SABATIER
5e adjointe



Jean-Luc GRÉGOIRE
6e adjoint



Odile PILOZ
7e adjointe



Christian CARRERE
8e adjoint



Nadia MACIPÉ



Bruno JOVE



Patricia NORMAND



Roger VIARSAC



Monique BOTTINI



Quentin PELOUX



Marylin FLAMAIN



Thierry TATONI



Florence BOUNIN



Nils CHAPUIS



Émilie LACROIX



Nabil EL MESSAOUDI



Francis KORNPROBST



Clotilde MAZZA DOS SANTOS



Franck MILLET



Isabelle RUDOLF-MARY



Olivier DODINOT



Joachim DUSAUGEY



Caroline LAMY



Jean-Christophe NELLO

DÉCOUVRIR NYONS

Une ville d'exception

Afin de confirmer sa vocation touristique, la ville a obtenu de nombreuses distinctions.

En 2009, Nyons est reconnue « Commune touristique » et en 2010, elle ajoute le titre de « Station classée de tourisme ».

Nyons bénéficie également du label « Plus Beaux Détours de France », du label « Site Remarquable du Goût » et se félicite d'être la première Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) oléicole d'Europe depuis 1995. Depuis peu elle revendique aussi l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) «Côtes-du-Rhône Villages Nyons».

Elle obtient les labels de «Villes et Villages Fleuris» dès 2013, de «Commune la plus sportive de la Drôme» en 2024 et de «Cité Mistralienne» en 2025.

DÉCOUVREZ NYONS EN VIDÉOS !

Une ville jumelée

La ville de Nyons est jumelée avec les villes de Nules en Espagne, Nyon en Suisse, de Manciano en Italie et de Mechernich en Allemagne.

Les associations en charge de ces jumelages proposent de nombreux échanges socio-culturels dans le cadre de rencontres, de manifestations.



Féru d'histoire et de patrimoine ? Abonnez-vous à la revue Terre d'Eygues sur *terre-eygues.net* !



Entre pierres et oliviers, un patrimoine remarquable

Nyons possède un patrimoine riche, façonné par l'histoire et la terre.

Sur son rocher dominant Nyons, la Tour Randonne, édifiée vers 1280, servait de donjon et de prison militaire avant de devenir la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours, inaugurée en 1863. Chaque 15 août, une grande fête lui rend hommage.

Le Pont Roman, bâti entre 1341 et 1409, déploie une arche unique de 43 mètres de long. Classé monument historique depuis 1925, c'est le second pont de France (après celui de Ceret) de style aussi pur.

La place du Docteur Bourdongle, créée par les Dauphins au XIVe siècle, conserve la porte Saint-Jacques, dernier vestige de l'enceinte médiévale, ainsi que son marché du jeudi, confirmé par François 1er en 1541.



L'église Saint-Vincent, reconstruite au XVIIe siècle, abrite le mausolée de Philis de la Charce et un tableau de la Nativité d'école italienne attribué à Ribera. Elle a été entièrement rénovée en 2009 et 2010.

Depuis le Moyen Âge, les marchés font la renommée de Nyons et célèbrent son terroir : olive noire, lavande et produits locaux...

L'olivier, emblème de la ville, en est le fil conducteur. Menacé après le gel désastreux de 1956, il est défendu depuis 1964 par la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier, qui l'honore chaque année lors de 4 fêtes patrimoniales. Un sentier pédestre facile permet de le découvrir, et la Maison « Olive & Sens », ouverte au public en 2021, valorise les produits oléicoles français. Chaque année, des journées solidaires de ramassage des olives communales rassemblent les habitants, au profit d'une association.

Pierres et oliviers racontent ici l'histoire d'une ville qui a su faire de son patrimoine bâti et de son terroir le cœur de son identité.

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Le changement d'adresse

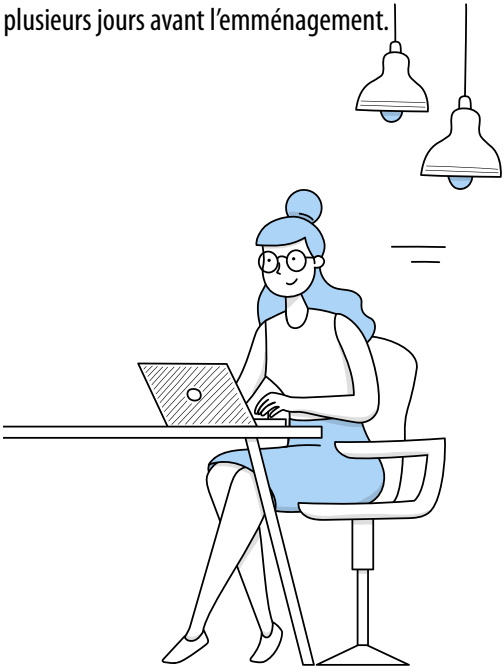
La mairie est le lieu privilégié pour l'accueil et l'information des nouveaux arrivants qui y trouveront des informations pratiques consécutives à leur changement de lieu de résidence.

Les nouveaux résidents Nyonsais doivent obligatoirement **effectuer un changement d'adresse pour leur carte grise**.
Renseignement en mairie de Nyons auprès du Service à la Population et État-civil (04 75 26 50 26) ou en Préfecture de la Drôme.

Il est possible d'effectuer **un changement d'adresse en ligne** sur le site Internet officiel de l'administration française.

Ce service permet, en quelques clics, de déclarer à plusieurs organismes de votre choix votre changement de résidence principale et celui des personnes déménageant avec vous. Les organismes choisis prendront en compte votre nouvelle adresse et, le cas échéant, vous accompagneront dans les démarches complémentaires à effectuer.

Un emménagement inclut aussi le transfert d'une ligne fixe et internet à son nouveau logement. Il existe deux alternatives : le transfert auprès de son opérateur ou le changement de ligne internet classique. Afin d'obtenir un accès dans le nouveau logement, il est conseillé de contacter le fournisseur d'accès plusieurs jours avant l'emménagement.



S'inscrire sur les listes électorales

Il est fortement conseillé aux nouveaux nyonsais de s'inscrire sur les listes électorales de la commune. Cette inscription peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.
Renseignement en mairie de Nyons auprès du Service à la Population et État-civil :
04 75 26 50 26 / accueil@nyons.com

RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

L'eau et l'assainissement



Tout propriétaire souhaitant **souscrire un nouvel abonnement** au réseau d'eau potable doit en faire la demande auprès de Véolia.

L'eau du robinet est régulièrement **contrôlée**. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent, destiné à en garantir la sécurité sanitaire.



Tout propriétaire souhaitant **souscrire un nouvel abonnement** au réseau d'assainissement collectif doit en faire la demande auprès de Véolia.

Si vous êtes propriétaire d'un logement non raccordé au réseau public d'assainissement collectif, vous êtes concernés par **le Service Public d'Assainissement non Collectif** (SPANC) de la Communauté de Communes !

Lorsque le **réseau public d'eaux pluviales** est installé à proximité de votre habitation, il est interdit de raccorder les eaux de pluie issues de votre propriété au réseau d'assainissement collectif. Contacter Véolia Nyons (09 69 32 34 58) pour vérifier la conformité de votre installation.

Le réseau d'électricité et de gaz



Lors de la construction d'un nouveau bâtiment, il est souvent nécessaire de demander **le raccordement au réseau**. La demande peut s'effectuer en ligne, sur le site d'Enedis, gestionnaire de réseau.
Une fois que le compteur électrique est installé, l'occupant du logement peut choisir son fournisseur d'électricité.

Vous n'avez plus d'électricité ? Enedis vous aide à identifier l'origine de la coupure !

PLUS D'INFOS SUR LES RÉSEAUX SUR LE SITE INTERNET COMMUNAL



GRDF, principal gestionnaire de réseau de **distribution public de gaz** naturel en France, possède la compétence de raccordement gaz et de relevé des compteurs.

La fibre optique



À Nyons, le taux de couverture en fibre optique (FTTH) atteint environ 93 %.

Pour vous raccorder, vous devez d'abord souscrire une offre fibre optique auprès d'un opérateur. Testez donc en premier lieu votre éligibilité à la fibre, puis consultez la liste des opérateurs présents sur le réseau ADN et choisissez l'offre qui correspond le mieux à vos besoins.

ENFANCE, JEUNESSE ET ÉDUCATION

Enfance

Depuis le 1er septembre 2017, la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) dispose de la compétence Petite Enfance. Elle propose, en gestion directe : la **micro-crèche** «Créalinou», la **crèche** « Les Petits Lutins» et l'**Accueil de loisirs** «Les P'tits Bouts» pour les enfants de 3 à 6 ans.

Le **Relais Petite Enfance** « La Passerelle » est géré par la Mutuelle Petite Enfance des Baronnies, par délégation de la CCBDP. C'est un lieu d'information, d'échange, de rencontre et de professionnalisation. Il s'adresse aux parents, aux assistantes maternelles et aux enfants.

Batôbul est un lieu d'accueil où les jeunes enfants de 0 à 4 ans viennent jouer, accompagnés par leurs parents ou par ceux qui s'en occupent habituellement et avec lesquels ils se sentent en confiance. En présence d'une équipe spécialiste de la petite enfance, enfants et adultes passent un moment ensemble dans un lieu convivial et accueillant.

Plus d'infos sur la petite enfance sur le site de la CCBDP

L'École Municipale des Activités Physiques et Sportives (EMAPS) permet d'initier les enfants de 6 à 12 ans à une large variété de disciplines sportives. Encadrés par des éducateurs sportifs, l'EMAPS propose des activités et des sorties à tarifs modérés, fixés selon le quotient familial. Elle aide les jeunes à découvrir leurs préférences, à se diriger vers la pratique sportive qui leur plait dans les clubs existants.

Le **Centre de loisirs intercommunal des Guards** se situe en pleine nature, quartier des Guards, sur les hauteurs de Nyons. Il accueille les enfants de 6 à 12 ans dans un environnement naturel exceptionnel, au sein d'un vaste bâtiment aux normes Haute Qualité Environnementale.

Plus d'infos sur l'enfance sur le site de la mairie

Écoles et périscolaire

Avec un total de 332 enfants scolarisés en 2026 dans les différentes **écoles** publiques de Nyons, la commune conduit une **politique éducative de qualité**. Dans cette optique, elle organise une complémentarité entre le temps de vie en famille, le temps scolaire et le temps des loisirs tout en veillant à subvenir aux besoins matériels des différentes infrastructures concernées.
La ville de Nyons dispose de 2 groupes scolaires regroupant 2 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires publiques, ainsi que d'une école privée avec maternelle et élémentaire.



Jeunesse

Le Service Jeunesse est une structure municipale qui accompagne les jeunes à partir de 11 ans à travers des animations, des séjours et des activités de loisirs, culturelles ou sportives. Il joue également un rôle d'information et d'orientation en aidant les jeunes dans leurs démarches concernant la formation, la mobilité, la santé... Il favorise aussi leur autonomie, leur citoyenneté et leur engagement, en soutenant leurs projets et en les associant aux décisions qui les concernent, en lien avec la Cité Scolaire, les associations et les partenaires locaux.
Retrouvez le Service Jeunesse au local Espace Jeunesse situé 1 av. Frédéric Mistral, à la Cité Scolaire et sur les terrains de proximité.

La Cité Scolaire de Nyons comprend deux établissements : le collège Barjavel et le lycée Roumanille d'enseignement général. Depuis 2017, la Cité scolaire propose aussi une formation BTS Assistant de Gestion PME PMI.
La Cité Scolaire de Nyons est la plus importante en nombre d'élèves de la Drôme et regroupe plus de 1 100 élèves.

J'accède au Projet éducatif complet de la ville de Nyons !



Le Portail Famille *permet de simplifier les démarches pour les familles, de réserver et de payer la cantine et les activités proposées par le Service Jeunesse et l'EMAPS.*

ACTION SOCIALE ET SANTÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS de la ville de Nyons et ses partenaires apportent des réponses et des solutions pour améliorer le quotidien et faire face aux difficultés de la vie.

Il a pour missions principales d'aider et d'accueillir le public, d'assurer le portage des repas à domicile, de faire fonctionner le panier solidaire, d'assurer les domiciliations et de mettre en œuvre des actions à destination des seniors (montage de dossiers APA, téléassistance, visites à domicile, cohabitation intergénérationnelle, prévention canicule, ciné séniors, ateliers et conférences, Jardins Nyonsais Familiaux...).



VOUS ÊTES ISOLÉ OU VULNÉRABLE ?
Contactez le CCAS :
04 75 26 50 27
ccas@nyons.com

La Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)

Vous ne disposez pas de couverture sociale ou de complémentaire santé ? Vous vous sentez isolé(e), avez des difficultés à vous orienter et à accéder aux soins médicaux ? Vous avez un problème de santé mais vous renoncez à vous soigner pour des raisons financières ou personnelles ?

La consultation PASS donne accès à des consultations de médecine générale à l'hôpital et vous aide dans vos démarches d'accès à une couverture sociale et à l'ouverture de vos droits. Après un échange médico-social avec l'Infirmière de la PASS, des examens complémentaires peuvent être réalisés et des médicaments vous être délivrés.

Informations au 04 75 26 52 40.

La PASS n'est pas un service d'urgences. Pour toute demande de soins urgents contactez le 15 !



Les associations pour aider les personnes en difficulté

À Nyons, de nombreuses associations tendent la main aux personnes en difficulté : le Diaconat Protestant Drôme Ardèche, la Croix Rouge Française, le Secours Catholique, le Groupe d'Entraide Mutuelle l'Oasis, le centre social Carrefour des Habitants du Nyonsais, la Maison Constantin, Ancre, le Vestiaire, le Planning Familial...

VOTRE TEMPS EST PRÉCIEUX : OFFREZ-LE À CEUX QUI EN ONT BESOIN EN DEVENANT BÉNÉVOLE DANS UNE ASSOCIATION NYONSAISE !

Les services de santé

• LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE ÉMILE LISBONNE

La Maison de Santé Pluridisciplinaire est ouverte du lundi au vendredi. Elle héberge 4 médecins généralistes, 2 dentistes, 1 gynécologue-obstétricienne, 1 psychologue et 1 podologue.
Le bureau d'accueil est ouvert le matin, deux secrétaires vous accueilleront au *21 rue Emile Lisbonne.*

• LA «MAISON MÉDICALE DE GARDE»

Week-ends et jours fériés (de 8h30 à 13h), un médecin reçoit les patients dont l'état de santé ne permet pas d'attendre le retour de leur médecin traitant. Au préalable, le patient est tenu d'appeler pour permettre au médecin d'assurer une régulation en jugeant de l'urgence de la pathologie.
Contact : 04 75 26 40 33

• LE CENTRE MÉDICO-SOCIAL (CMS)

Le CMS du Conseil Départemental propose un accompagnement social ou médico-social pour accéder aux droits sociaux (logement, insertion...), en lien avec les partenaires du territoire ; Un accompagnement prénatal (suivi grossesse) ; Un soutien parental et infantile (conseils pour le développement des enfants jusqu'à 6 ans, vaccination, bilan santé...).

• L'ORSAC ATRIR

Cette Association pour le Traitement, la Réadaptation et la réinstallation des Insuffisants Respiratoires (ATRIR) est constituée d'un ensemble de plusieurs services et structures médicalisés.

• DES ORGANISMES VOUS PROPOSENT DE L'AIDE FACE À LA MALADIE D'ALZHEIMER

À Nyons, plusieurs organismes vous proposent de l'aide face à la maladie d'Alzheimer :
L'accueil de Jour «Les Quatre Vents» proposé par l'Hôpital de Nyons *(04 75 26 52 00)* ; Le soutien aux aidants familiaux proposé par le centre de Coordination Autonomie Prévention (CAP) secteur Nyonsais-Baronnies *(04 26 79 11 04)* ; La plateforme de répit des aidants «Escapade» portée par l'Unité Territoriale Orsac-Atrir *(04 75 26 94 33)* ; La Halte Relais proposée par France Alzheimer Drôme les jeudis de 14h à 17h *(06 15 13 75 87)*.

• L'HÔPITAL LOCAL

Établissement public de santé, l'Hôpital Local de Nyons comporte des lits de «Soins de suite et de Réadaptation», des lits de médecine (courts séjours) et des lits en maison de retraite médicalisée.

• LE CENTRE PSYCHOTHÉRAPIQUE CLAUDE VIALLAT

Le Centre Psychothérapique Claude VIALLAT (ou Centre Médico-Psychologique) est une unité de soin pour les personnes en difficulté psychologique ou victimes de pathologies psychiatriques.

• LE CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE ENFANTS

L'établissement non médicalisé accompagne de jeunes patients pour des soins psychologiques. Il dépend du CH Drome Vivarais de Montéléger.

Vous trouverez également une centaine de professionnels des soins médicaux ou paramédicaux travaillant sur la commune.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Prévenir les incendies

Avec le changement climatique le risque d'incendie s'intensifie ! Pour prévenir ce danger, **le débroussaillement** de votre terrain et des abords de votre habitation constitue la meilleure des protections.
Il est par ailleurs obligatoire dans notre département. Il appartient au propriétaire de le mettre en œuvre avant le 15 mai de chaque année.
Des contrôles sont effectués par les agents de l'Office National des Forêts et peuvent donner lieu à des contraventions en cas de constat de non-conformité.

Ne jouez pas avec le feu ! Pour éviter qu'une étincelle ne se transforme en brasier, quelques règles simples doivent être respectées toute l'année :

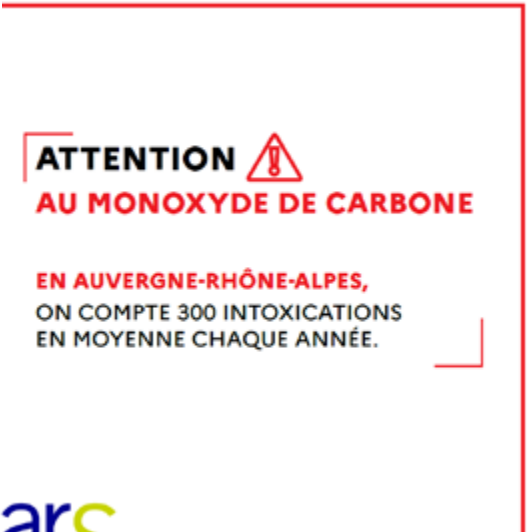
- PAS DE BARBECUE NI DE FEU lors des bivouacs ou pique-niques en forêt !
- NE JETEZ PAS VOS MÉGOTS dans la nature !
- PAS DE LÂCHER DE LANTERNES CHINOISES (c'est interdit dans la Drôme) !



Le centre de secours de Nyons

Le centre de secours de Nyons, situé ZAC les Laurons II, couvre en premier appel 14 communes et intervient en renfort sur l'extrême sud du département, ce qui représente environ 1 500 interventions par an. Il recrute en permanence des sapeurs-pompiers volontaires !





Urgences et consignes de sécurité

Où trouver un défibrillateur municipal à Nyons :



- Boulodrome
- Église Saint-Vincent
- Groupe Scolaire de Meyne
- Groupe Scolaire de Sauve
- Hôtel de ville
- Maison de Pays
- Maison des Associations
- Maison des Sports
- Parc Aquatique Nyonsoléïado
- Stade Pierre Jullien
- Tennis

Canicule, adoptez les bons gestes !



Numéros d'urgence :

- SAMU : 15
- Pompiers : 18 ou 112
- Gendarmerie : 17 ou 04 75 26 33 22
- Police municipale : 04 75 26 50 29
- A.T.R.I.R. (urgences respiratoires) : 04 75 26 55 00
- Médecin de garde : 04 75 26 40 33 (116 117 soir, week-end et jours fériés)
- Pharmacies de garde : 0825 74 20 30 (ou 3237)
- Contraception I.V.G : 0 800 08 11 11
- Grands brûlés (Lyon) : 04 72 11 75 83
- Centre anti-poison (Marseille) : 04 91 75 25 25
- Urgence vétérinaire : 3115
- Enfance maltraitée : 119
- Drogue info-service : 0 800 23 13 13
- Urgence électricité : 09 72 67 50 26
- Urgence gaz (GRDF) : 0 800 47 33 33
- Urgence eau (Veolia) : 09 69 32 34 58



Pharmacies de garde

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Se prémunir contre les tentatives d'escoquerie

Porte claquée, fuite d'eau, panne d'électricité... les situations sont nombreuses où des consommateurs font appel dans l'urgence à des professionnels, parfois peu scrupuleux. La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) vous incite à adopter les bons réflexes dans une telle situation !

«VIGIDEL» : Vigilance à la Délinquance

Le dispositif «VIGIDEL» a pour objectif d'informer les commerces, les entreprises et les particuliers du département de la Drôme de tout phénomène délictuel commis dans leur zone géographique d'implantation, ainsi que de les sensibiliser aux mesures à prendre afn de limiter les conséquences.

Chaque personne ayant un commerce ou une entreprise ainsi que les seniors peuvent adhérer en effectuant une demande auprès de sa brigade de gendarmerie ou de son référent sûreté :

referent-surete-ggd26@gendarmerie.interieur.gouv.fr



SOS cybercriminalité

La cybercriminalité est l'une des grandes menaces de ce XXIe siècle et un véritable défi pour les forces de sécurité intérieure du monde entier.

Il existe cependant des bonnes pratiques à adopter au quotidien pour se prémunir des menaces numériques.

PLUS D'INFORMATIONS ET DE CONSEILS SUR LE SITE DE LA MAIRIE !

Opération «tranquillité vacances»

L'opération permet de veiller sur les logements laissés vides durant les absences. Des patrouilles de surveillance sont effectuées, de jour comme de nuit, en semaine et le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler les domiciles des personnes inscrites. N'hésitez pas à vous inscrire en ligne !



Quelques règles pour bien vivre ensemble !

Pour éviter de déranger les voisins par des bruits trop importants, vous pouvez **réaliser vos travaux** (de bricolage, jardinage...) de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au samedi (interdit les dimanches et jours fériés) !

Rouler moins vite c'est sauver des vies !
Une zone de rencontre limitée à 20 km/h a été mise en place au centre-ville. Les piétons y sont prioritaires !

Je tiens **mon chien** en laisse, je respecte la règlementation sur les chiens dangereux et je ne laisse pas ses crottes sur les trottoirs !
Des sachets à déjections sont mis à votre disposition par la ville.



Un souci de voisinage ?
Faites-vous aider par le conciliateur de justice Il a pour mission principale de rechercher le règlement amiable des différends, en dehors ou dans le cadre d'une procédure judiciaire. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. Permanence le mardi de 9h à 12h (les 1er et 3e sans rdv – les autres sur rdv) à la Maison des Services Publics, place J. M. Deydier.

La **propreté des espaces publics** constitue l'une des missions de la commune, mais elle ne peut être envisagée sans le soutien de tous les Nyonsais ! Chacun d'entre vous est donc invité à utiliser les points de collecte des ordures ménagères, les cendriers et corbeilles de ville et la déchetterie, afin de maintenir la propreté de la ville.

La Police Municipale et la Gendarmerie

Composé de huit agents, **la Police Municipale** de Nyons veille à la tranquillité et à la sécurité des habitants. Elle garantit aussi le bon ordre du marché hebdomadaire. Ces agents sont également présents lors des manifestations municipales pour en assurer le bon déroulement, dans le respect des règles de sécurité. Ils assurent par ailleurs une présence aux abords des écoles et de la cité scolaire aux heures d'entrée et de sortie, afin de protéger les élèves et de fluidifier les déplacements des familles. La Police Municipale assure aussi l'exploitation de la vidéoprotection qui contribue à la prévention des incivilités et à la sécurité des lieux publics, dans le respect des libertés individuelles et de la réglementation en vigueur.

Les Nyonsais peuvent également compter sur le travail de **la Brigade territoriale de Gendarmerie** de Nyons. En outre, une brigade de recherches composée d'Officiers de Police Judiciaire est à l'œuvre sur la commune.

URBANISME ET TRAVAUX

Faire des travaux chez soi

En France, les règles d'urbanisme pour faire des travaux chez soi dépendent de la nature du projet, de sa surface et de la modification ou non de l'aspect extérieur du bâtiment.

Une déclaration préalable de travaux doit être déposée en mairie (Service Urbanisme) si vous prévoyez de modifier l'aspect extérieur de votre habitation (changement de couleur de façade, pose d'un nouveau Velux, création d'une nouvelle fenêtre, installation de blocs de climatisation, installation de stores ou de panneaux solaires...).
Il en va de même pour un agrandissement, une extension ou la création de constructions nouvelles (piscine, abri de jardin...).

Construire : mode d'emploi

Un permis de construire est exigé pour la plupart des constructions nouvelles et pour certains travaux sur l'existant : création de surfaces de plancher, changements de destination accompagnés de travaux modifiant les structures porteuses ou la façade, etc.
Les règles sont plus strictes dans les secteurs protégés (aux abords des monuments historiques de Nyons), où des travaux mineurs peuvent nécessiter une autorisation. Le **Plan Local d'Urbanisme** (PLU) peut aussi imposer des exigences supplémentaires. N'hésitez pas à venir le consulter en mairie !

Le dispositif intercommunal «Rénov+» s'adresse aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs et copropriétaires qui recherchent à rénover leurs logements. Il permet un accompagnement technique et administratif neutre et gratuit tout au long du projet de travaux d'amélioration du logement ainsi que des aides financières à la rénovation (sous conditions).



Les autorisations à demander pour vos travaux !




Photo MorphoFilms

Aménager ou créer un Établissement Recevant du Public (ERP)

La construction, l'aménagement ou la modification d'un ERP (magasin, restaurant...) sont soumis à une réglementation spécifique.

Avant l'ouverture, ou la réouverture après travaux, le maire doit délivrer une autorisation d'ouverture, généralement après une visite de la commission pour les ERP, chargée de vérifier les conditions de sécurité et d'accessibilité du bâtiment.
Par la suite, l'exploitant doit tenir un registre de sécurité, faire effectuer des vérifications périodiques des installations et accueillir les visites de contrôle régulières de la commission.



Vos interlocuteurs

Pour toute question sur l'application du PLU, le dépôt d'une demande d'autorisation du droit des sols, ou la consultation des données cadastrales, **le service urbanisme** vous reçoit en mairie, uniquement le matin, sans rendez-vous de 8h30 à 12h.

04 75 26 50 18 / b.coutton@nyons.com

Un **architecte** missionné par la CCBDP peut également vous conseiller gratuitement sur votre projet en vous guidant dans des choix d'architecture extérieure et d'intégration paysagère respectueux de notre environnement naturel et du droit de la construction.
Plus d'infos sur *www.cc-bdp.fr,* rubrique «Conseil architectural».

PROPRETÉ ET GESTION DES DÉCHETS

Propreté urbaine

Moto-crottes, balayeuse et laveuse automotrice, nettoyeur haute-pression... Au fil des ans, la commune a acquis une large gamme de matériels de nettoyage urbain et un service municipal est spécialement affecté à la propreté des espaces publics.

Ce service veille au quotidien à la qualité et la salubrité de l'espace public pour offrir aux nyonsais et aux visiteurs un cadre de vie agréable. Toute l'année, les agents municipaux assurent ainsi le balayage des rues, vident les corbeilles de ville, procèdent à l'enlèvement des déjections canines et nettoient les places du centre-ville après chaque marché. Ils entretiennent également les toilettes publiques et s'assurent de la propreté des containers à ordures ménagères et de leurs abords.

La propreté de la ville étant l'affaire de tous, ce service compte aussi sur le civisme de chacun pour préserver les efforts accomplis !





Des sites de compostage partagé

Les placettes de compostage partagé sont des espaces aménagés dans des zones publiques (parcs, espaces verts...), où les riverains peuvent apporter leurs déchets organiques pour les composter collectivement. Dès que le compost est mûr, les bacs sont ouverts afin que chaque habitant puisse récupérer la matière fertilisée.

La collecte des déchets et le tri sélectif

Les agents de la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) collectent chaque année plus de 4000 tonnes de déchets ménagers déposés dans les conteneurs à ordures du territoire. Afin de participer au bon fonctionnement de ce travail, il est demandé de respecter quelques règles simples :

- Respecter les consignes de tri,

Il existe une application pour vous aider à trier : www.consignesdetri.fr

- Déposer ses ordures dans des sacs fermés,
- Déposer ses déchets à l'intérieur des conteneurs,
- Utiliser les déchèteries pour les déchets verts, encombrants et dangereux…
- Respecter les horaires et le règlement de la déchèterie

Que faire de vos encombrants ?

La déchèterie intercommunale de Nyons située sur la zone artisanale Les Laurons est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf en été). Contact : 07 72 32 55 27

Des collectes d'encombrants réservées aux particuliers sont également organisées plusieurs fois par an. Inscription obligatoire au 06 77 40 27 87.

La matériauthèque « Paule réemploie » propose un service de récupération/vente de matériaux de construction. Infos : 06 74 23 88 04

Que deviennent vos déchets ?

Métripolis
Centre de tri (Portes-lès-Valence)

Syproval
Centre de préparation de combustible (Malataverne)

+ D'INFOS SUR *WWW.CC-BDP.FR*, RUBRIQUE «GESTION DES DÉCHETS»



MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Arriver et partir de Nyons

• LE TER NYONS-MONTÉLIMAR

La ligne TER est une desserte express en correspondance avec les TGV de Montélimar. Elle permet aux voyageurs de se déplacer sur de longues distances (exemple: Rémuzat-Nyons-Paris) avec un seul billet !

Le TER assure de nombreuses dessertes : Venterol, St Pantaléon, Valréas, Taulignan, Grignan, Valaurie et Malataverne.

Départ devant l'Office de Tourisme. Plus d'infos par téléphone au 04 8000 7000

• LA LIGNE ZOU NYONS-AVIGNON TGV

Du lundi au dimanche, à 08h04 (arrivée à Avignon à Gare TGV à 09h50) et 13h34 (arrivée à Avignon Gare TGV à 15h20).

Départ devant l'Office de Tourisme.

Nyons Bus

Le transport public gratuit de la ville de Nyons, en place depuis 2010, s'inscrit pleinement dans la démarche environnementale de la commune. Depuis avril 2023, la navette est 100% électrique.

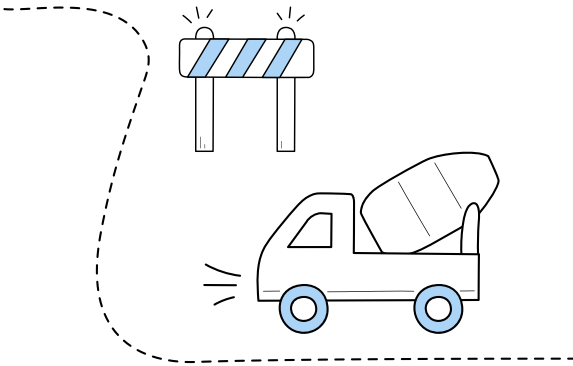
Elle a pour vocation de faciliter les déplacements des nyonsais, de réduire le nombre de véhicules en centre ville et de limiter la pollution sur la commune. Desservant un grand nombre de quartiers toute l'année, Nyons bus vous permet de vous déplacer en toute tranquillité en évitant les problèmes de stationnement. D'une capacité de 21 places au total, il circule sur 5 parcours et dessert 34 arrêts, du lundi au samedi.

Préparer son déplacement

Pour bien préparer vos déplacements, pensez à consulter la carte **«Inforoutes Drôme» !**

>> inforoutes.ladrome.fr

Vous pourrez ainsi vous informer sur les conditions de circulation dans la Drôme en direct : bouchons, accidents, travaux et ralentissements...



Procurez vous le plan en mairie, à l'Office de Tourisme ou dans les commerces nyonsais !



INFOS TRAFIC

Inscrivez-vous en ligne au système d'alerte par SMS du Nyons Bus !

Mobilité solidaire et covoiturage

• « MOBISOL 26 »
Un service de mobilité solidaire pour tous, proposé en partenariat avec le site de co-voiturage libre Mobicoop. Mobisol 26 permet de transporter les habitants des Baronnies qui n'ont pas les moyens de se déplacer (par exemple pour un rendez-vous médical, des démarches administratives...).
Renseignements au 04 75 26 47 31

• « MOV'ICI »
Une plateforme de covoiturage pour les courtes distances de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
Facile d'accès sur internet ou grâce à l'application mobile, cette solution est sans frais de commission !
movici.auvergnerhonealpes.fr

• « Caisses Qu'on Partage »
Une initiative locale et solidaire d'autopartage entre particuliers, accompagnée par la Communauté de Communes et l'association Dromolib. Elle propose de mettre en relation des propriétaires de véhicules prêts à partager leur voiture et des conducteurs locaux ayant des besoins de mobilité occasionnels.
Renseignements au 06 67 28 04 49

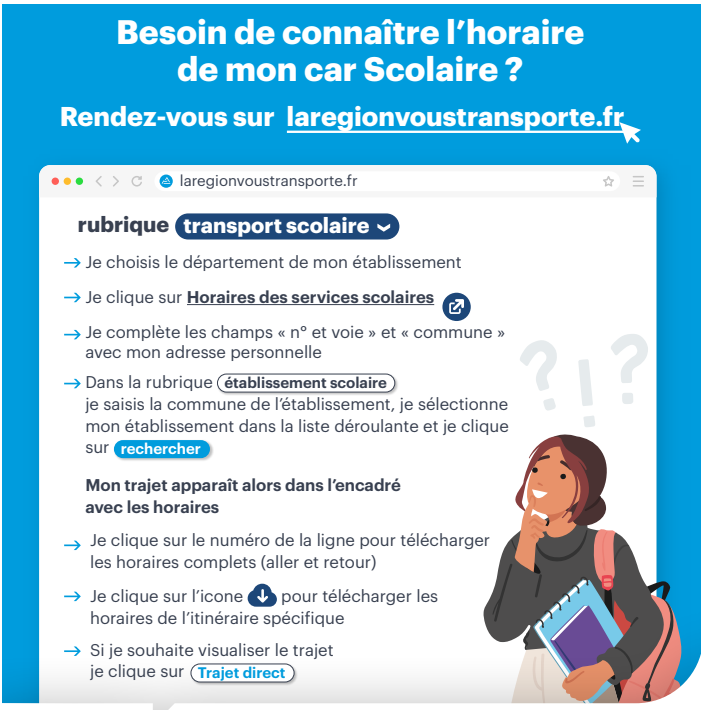
Avec le réseau eborn, bénéficiez de 5 bornes de recharge pour véhicules électriques sur Nyons.
>> eborn.fr



Transports scolaires

La Région organise et prend en charge le transport scolaire des collégiens et des lycéens sur le département de la Drôme.

Tous les collégiens bénéficiant du service de transport scolaire du Département sont détenteurs d'une carte OùRA! support multimodal sur lequel ils peuvent télécharger d'autres abonnements de transport en Rhône-Alpes.



CULTURE ET MANIFESTATIONS

Nyons en scène

« Nyons en scène » est la programmation culturelle de la ville de Nyons. Elle propose tous les ans une 15aine de représentations variées à des tarifs accessibles. La musique, la danse côtoient le théâtre, la chanson française, le nouveau cirque et les spectacles jeune public.
En s'appuyant sur des choix exigeants, l'équipe en charge de la culture souhaite que « Nyons en scène » réponde au mieux aux attentes et désirs des spectateurs, tous horizons et toutes générations confondues.

Nyons Festiv'été

Événement culturel devenu incontournable dans le paysage local, «Nyons Festiv'été» propose des concerts gratuits, riches et éclectiques 2 fois par semaine, mardi et samedi, en juillet et août, au centre-ville, en plein air, à 21h.
Ces dernières années, le festival a accueilli près de 5 000 spectateurs sur l'ensemble des concerts. Le festival musical de l'été à Nyons vous réserve de belles soirées sous les étoiles !



La Médiathèque

Hormis sa mission la plus connue de prêt de documents et de conseil aux usagers, la Médiathèque départementale de la Drôme Provençale, située 9 rue Albin Vilhet, derrière l'hôtel de ville, propose des rendez-vous réguliers de lectures pour les enfants et de nombreuses animations (expositions, ateliers, jeux, concerts...) tout au long de l'année !
>> *mediatheque.ladrome.fr*

Le cinéma l'Arlequin



Le cinéma d'Art & d'Essai l'Arlequin, hébergé dans des locaux municipaux, a pour ambition de servir le cinéma dans toute sa diversité. Un compromis et un engagement fort qui font de ce cinéma un lieu très apprécié des habitants de toute la région depuis 1976.
>> *www.cinema-arlequin.fr*

Les principales manifestations qui rythment la vie nyonsaise

EN HIVER

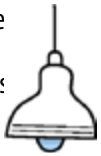
- Les Rencontres Barjavel (écrivain Nyonsais) fin janvier une année sur deux
- L'Alicoque (fête de l'huile nouvelle) 1er dimanche de février
- Trial des Oliviers (moto cross, enduro, trial, vitesse) en février
- Grand Prix Bouliste début mars

AU PRINTEMPS

- Printemps des poètes en mars
- Élection de la Reine de Nyons en mars/avril
- Corso fleuri dimanche et lundi de Pâques
- Digue Dondaine (festival jeune public) mi-mai
- Randonnée des Oliviers (vélo) mi-mai
- Foire éco-biologique Naturellement fin mai
- Nuit des Musées fin mai
- Fête de la Fleur d'Olivier fin mai
- 4 Seasons Jam (VTT) un week-end fin mai
- Tournoi des Baronnies (basket) mi-juin

EN ÉTÉ

- Fête de la musique de Nyons 21 juin
- Festiv'été (concerts gratuits) de début juillet à fin août
- FÉLÉ (festival de théâtre) en juillet et août
- Les P'tits Pestacles de l'été (spectacles jeune public) en juillet et août
- Les Olivades (fête de l'olive noire de Nyons) 3ème week-end de juillet
- Randonne en Fête 15 août
- Forum des Associations et de la Jeunesse mi-septembre
- Parcours des ateliers d'Artistes & Artisans mi-septembre



Boutiques d'art : Folle Avoine, galerie de la Lune Dansante, Les Pépites du 31, Mycelium
Galeries d'art : Galerie Fert, Espace Roumanille, Préau des Arts, Atelier à la Source, Manufacture des Arts, Les 3 Platanes

EN AUTOMNE

- Journées Européennes du Patrimoine 3ème week-end de septembre
- Nyons en Scène (saison culturelle) de mi octobre à mi mai
- Les 8 jours de la Ville de Nyons (pétanque) 1ère semaine d'octobre
- Trail de Nyons & des Baronnies mi-octobre
- Contes et Rencontres (festival de contes) de la mi-novembre à la mi-décembre
- Nyons en Fêtes (animations de Noël et nouvel an) et la Fête de l'Olive Piquée de la mi-décembre à début janvier

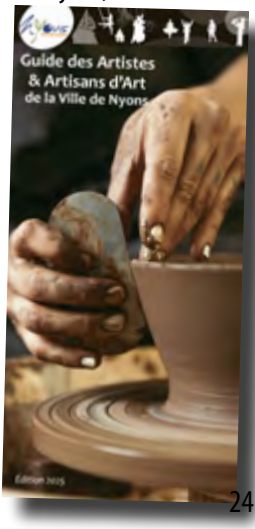
DES MARCHÉS TOUTE L'ANNÉE

Marché tous les jeudis matin au centre ville, marché provençal et marché de producteurs locaux le dimanche matin en saison estivale. Des foires et marchés thématiques (marché de la laine, marché des potiers...) animent également les places de Nyons tout au long de l'année.

Des spectacles sont proposés toute l'année dans la salle de l'Électron Libre, située 70 allée E. Farnier sur la ZAC des Laurons.
>> lelectron.fr

Nyons, ville d'Art

Des arts graphiques aux bijoux, du travail sur bois à la céramique, de la peinture à la mosaïque... parcourez les ruelles de Nyons sous un jour nouveau. Vous pourrez rendre visite à ces artistes et artisans d'art pour découvrir des œuvres originales, souvent inspirées par l'environnement de notre belle commune.



SPORT ET LOISIRS

Les équipements sportifs

Nyons, «ville la plus sportive de la Drôme», dispose **de nombreux équipements municipaux** : une Maison des Sports (gymnase polyvalent), un centre régional de boule sportive & pétanque, le stade Pierre Jullien, un skate parc, un city stade, des courts de tennis et de padel, un terrain de basketball extérieur, le bike park de «Garde Grosse (parcours de VTT)... et depuis peu un important stade d'athlétisme, situé quartier des Tuilières, répondant aux standards de la Fédération française d'athlétisme.

Des **équipements privés** viennent compléter cette offre riche : l'Ile Verte (salle de danse et dojo), le complexe sportif Studio Form (espace musculation, cours collectifs, espace Akwamouv), l'Atelier Fanny Richard (danse et Pilates), Zon'Art (danse, Pilates, CrossFit...).

Le parc aquatique Nyonsoléïado

Le parc aquatique, situé au centre de la ville, est un lieu de détente et de loisirs pour toute la famille, accessible aux personnes en situation de handicap. Ce complexe aquatique de 1 200 m^2 de surface de baignade dispose d'un bassin de natation de 25 m, d'un bassin à remous, de toboggans aquatiques, de cascades et pataugeoires pour les plus jeunes.

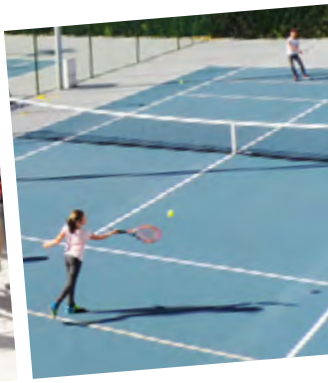
Il se prolonge par 6 000 m^2 de plages avec des espaces verts ombragés, des jeux pour enfants, des agrès sportifs et des parasols.
Un espace de restauration permet de prendre une collation, de déguster une glace ou simplement de se désaltérer entre deux baignades.
Ouverture de fin mai à fin août / début septembre (en fonction de la météo).

espace sans tabac









Découvrir Nyons à pied

Le Nyonsais offre 40 **itinéraires de randonnées** sur environ 400 km de chemins balisés ainsi que 7 **circuits VTT** au départ de Nyons. Des guides sont en vente à l'Office de Tourisme !

Les amateurs des **chemins de Grandes Randonnées**, pourront profiter du passage du GR9 à Nyons, dans la rue du Devès.

De son côté la mairie propose 5 **sentiers thématiques** pour partir à la découverte de Nyons:

- Le sentier des bois de lumière
- Balade et sentiers du vignoble nyonsais
- Le circuit Barjavel et du patrimoine
- Le sentier des Oliviers
- Le Sentier botanique du Devès

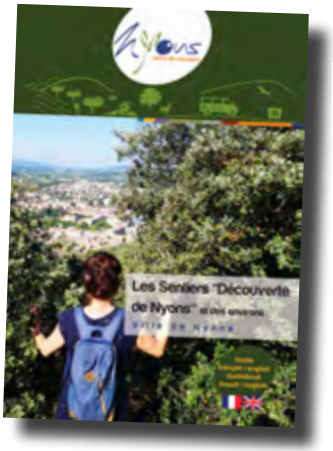
«Au fil de l'Eygues» est un itinéraire de promenade de 30 kilomètres reliant les communes de Saint-Maurice-sur-Eygues et de Sahune en passant par Nyons. Cet itinéraire d'accès facile, adapté aux mobilités douces, permet de découvrir les richesses naturelles et patrimoniales de la vallée de l'Eygues.

D'autres loisirs de pleine nature

Inauguré en 2023, **l'Espace Trail des Baronnies** se compose de 21 itinéraires (dont 4 sur Nyons) et 5 ateliers d'entrainement de Trail (dont 3 sur Nyons), pour 365 kilomètres d'itinéraires.

Prenez de la hauteur, au cœur de la fôret de Garde Grosse, face au mythique Mont Ventoux, avec les **parcours accrobranche** des Barons Perchés !

Pour découvrir Nyons d'encore plus haut, prenez contact avec «Baronnies- **Parapente** - Lou Ventoun ».



EMPLOI ET FORMATION

Travailler à Nyons

À Nyons, **les secteurs qui recrutent le plus** sont les domaines de la Santé et du médico-social (hôpital, EHPAD, aide à domicile, etc.), l'industrie et l'agroalimentaire (coopérative agricole, industries sur la ZAC, etc.), le commerce, la vente et les services et enfin le tourisme, l'hôtellerie et l'agriculture.

France Travail s'investit pour faciliter le retour à l'emploi des personnes sans-travail et offrir aux entreprises des réponses à leurs besoins de recrutement.

Autre acteur incontournable : **la Mission locale** accompagne les jeunes de 16 à 25 ans. Des conseillers (interlocuteurs uniques) proposent des entretiens individuels qui permettent de déterminer, en fonction des qualifications, de l'expérience et des projets des jeunes, la meilleure stratégie pour aboutir dans leurs recherches.

Des associations facilitent également l'accès à des emplois locaux ou la réinsertion par l'emploi. C'est le cas du Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) qui propose notamment, des studios meublés privés, et du Groupe Économique Solidaire ANCRE.



Entreprendre

L'action de développement économique de la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) consiste à initier, accompagner, coordonner et porter des actions pour stimuler l'activité locale. À ce titre, elle favorise l'implantation des entreprises, propose des aides au développement de l'artisanat et du commerce, accompagne la création d'entreprise.

La commune de Nyons apporte également son soutien au commerce et à l'artisanat par la poursuite d'aménagements urbains favorables aux commerces de proximité.
Elle travaille aussi à l'aménagement de nouvelles zones d'activité de concert avec la CCBDP.
Enfin, elle gère et entretient **la pépinière d'entreprises « La Ruche »** depuis les années 90. L'objectif de la « Ruche » est de donner à des créateurs d'entreprise la possibilité de s'installer à Nyons et de débuter leurs activités professionnelles dans des locaux (ateliers et bureaux) à loyers modérés avec un bail de 3 ans. L'attractivité des prix de location des bureaux et des ateliers a déjà permis à de nombreuses entreprises de débuter.

Se former

Les plus jeunes peuvent bénéficier, à Nyons, d'une formation de **BTS (Brevet de Technicien Supérieur) en Gestion de la PME**, dispensé au sein de la cité scolaire au Lycée Roumanille.

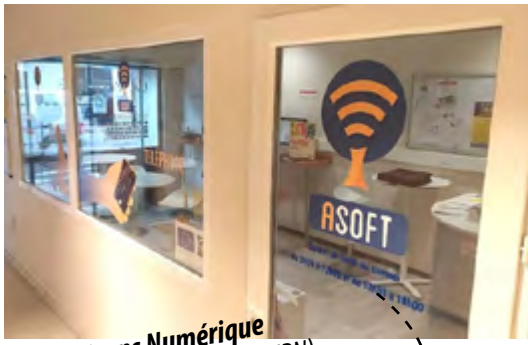
Le CFPPA de Nyons est un Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) public dépendant du Ministère de l'Agriculture. Il accompagne des publics variés dans leurs projets de qualification, de reconversion professionnelle et de montée en compétences, avec une approche ancrée dans les réalités du territoire.

Le GRETA fédère ressources humaines et matérielles pour organiser des actions de formation continue pour adultes. Une antenne est située à Nyons (36 avenue Paul Laurens).

Le Campus Cédille Drôme Provençale est un réseau de campus ruraux dédié à l'innovation en formation professionnelle et à la transition écologique. Coordonné par l'association ASOFT Nyons Numérique, il fait partie d'un réseau des campus ruraux en Drôme porté par Le Moulin Digital.

L'école Etre (Écoles de la Transition Écologique) de Nyons propose des formations pratiques et gratuites aux métiers de la transition écologique pour des jeunes de 16 à 25 ans.

Des lieux pour le coworking et le télétravail



Asoft Nyons Numérique
Espace Public Numérique (EPN) et tiers-lieu associatif
La Vitrine, 11 place de la Libération

La Maison des Possibles
Tiers-lieu
16/18 rue Pierre Toesca

Le Sophora
Espace de travail partagé
11 rue Gambetta

Chez Paule
Bureaux partagés, espaces à louer, coworking… prochainement
ZAC du Grand Tilleul



RESTONS EN CONTACT

Retrouvez-nous en personne à l'Hôtel de ville, situé place Buffaven à Nyons.

Par téléphone au 04 75 26 50 00
Par mail à mairiedenyons@nyons.com



Nyons Infos, le journal municipal de Nyons

- 8 numéros par an
- Distribution dans les boîtes aux lettres du centre-ville
- Disponible en mairie et dans les commerces de Nyons
- Abonnement au Nyons Infos électronique sur www.nyons.com

Les réseaux sociaux de la ville de Nyons

- La page Facebook officielle « Mairie de Nyons »
- La page Instagram officielle « villedenyons »
- La chaîne YouTube officielle « Ville de Nyons »

www.nyons.com

- Les actus communales
- L'agenda de la ville de Nyons
- Un accès unique à tous les services municipaux (Portail Famille, prise de rendez-vous en ligne, plateforme des marchés publics, cimetière en ligne...)
- Les actes administratifs
- L'annuaire des associations et l'annuaire des services et équipements de la ville

